

## Fiche de liaison compensation handicap

La fiche de liaison permet au stagiaire qui le souhaite de faire connaître ses besoins et les aménagements nécessaires pour suivre une formation dans les meilleures conditions.

Elle peut être remplie soit au moment de l'inscription, soit à l'issue de l'entretien préalable. La fiche complétée sera intégrée au dossier d'inscription et transmise au(x) référent(s) handicap de l'établissement de formation, afin de permettre à celui-ci de procéder, avec le candidat, à une première évaluation de ses besoins. Il pourra ensuite présenter au candidat les dispositifs d'accompagnement dont il pourra bénéficier.

Au moment de l'inscription définitive, le candidat devra reprendre contact avec le référent handicap pour s'assurer que les dispositifs d'accompagnement seront bien mis en place dès le démarrage de la formation.

1 - Demandeur	
Civilité : □ Mme □ M.	
Nom, Prénom :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	
Portable :	
Formation :	
2 - Avez-vous déjà bénéficié d'aménagements dans le cadre d'une formation et/ou pour la passation	n
d'examens ou d'épreuves d'évaluation ? □ Oui □ Non	
Si oui, les aménagements comprenaient-ils :	
2.1 Des aides humaines : □ Oui □ Non	
Si oui, pouvez-vous préciser lesquelles ?	



2.2 Des aides techniques (matériel, mise en accessibilité des supports) : □ Oui □ Non
Si oui, pouvez-vous préciser lesquelles ?
2.3 Un aménagement du parcours (étalement d'une année de formation ou de scolarité sur plusieurs
années, par exemple) ? □ Oui □ Non
2.4 Des dispenses de suivi d'enseignement ? □ Oui □ Non
2.5 Avez-vous bénéficié de dispenses d'épreuve ? □ Oui □ Non
Pour nous faire parvenir ce document complété, ou pour toute information complémentaire :
REFERENT HANDICAP SP FORMATION CONSEIL Elodie CAILLAU
04 50 01 00 70
e.caillau@spformation.com